

ASPTT NANTES

CLUB OMNISPORTS

cultivons vos envies

76^{ième} ASSEMBLEE GENERALE

19 décembre 2020

Ouverture de la séance par le Président Général

En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale se tient exceptionnellement en visioconférence.

En début de séances 36 votants sont connectés. Le quorum d'au moins 50 % des délégués des activités ou des Sections étant atteint, Damien LE ROUX Président Général de l'ASPTT Nantes déclare **ouverte** la 76^{ième} Assemblée Générale du Club.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2018/2019

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de décembre 2018/2019 est **approuvé par 33 délégués**, soit 92 % des votants.

Rapport moral du Président Général

Chers adhérents, chères adhérentes,

L'an passé, j'avais commencé par « chères adhérentes ». Il n'y a pas de raison, en cette année particulière, de ne pas rétablir un brin d'équilibre avec légèreté, et de faire passer les femmes après les hommes, on garde souvent le meilleur pour la fin.

Je continue. Merci pour votre présence, dans votre salon, salle à manger, chambre, etc. devant votre écran.

Chers partenaires, Monsieur le Président du Comité Régional FS ASPTT, Monsieur le Responsable Régional de la Fédération Sportive des ASPTT,

Pour celles et ceux qui me connaissent, vous savez que l'humour fait partie de mes traits de caractère.

Mais j'aime aussi la cohérence, chose qui nous a manqué ces derniers mois, sur des règles changeantes et strictes, contraignantes et souvent mal comprises, ou encore privatives mais protectrices, en général nous n'avons pas l'un sans l'autre.

Cette cohérence m'amène à dresser mon bilan de mandat auprès de vous. Bénévole et adhérent de longue date (1996 à l'escalade, après un passage en 1991 à la natation pour une année), je suis toujours aussi fier de mon Club de cœur. Mais je ne peux m'y investir autant que cela pourrait être nécessaire, partagé entre un travail prenant mais intéressant, une vie de famille bien remplie, et depuis 3 ans une reprise sérieuse du sport. Je vais dresser rapidement ce bilan, en principe le rapport moral concerne l'année sportive passée, mais cette mandature qui arrive à échéance le requiert.

Lorsque j'ai pris la suite de Didier DUBREUIL, il y a maintenant cinq années, je savais que la tâche serait rude, mais pas autant. J'avais même pensé un moment pouvoir laisser à Bernard un peu plus de temps libre. Je le remercie très chaleureusement, je dirais même amicalement, d'être revenu à la rescousse. Amicalement, car pour avoir été présent autant d'années à passer de déconvenues à catastrophes (ou de Charybde en Scylla pour les puristes), ça créer des liens. Tout en regardant le Club évoluer pour arriver à se sortir d'une ornière plutôt boueuse et profonde, ce n'est pas chose facile de voir les choses avancer pas aussi vite que nous aurions pu le souhaiter. Car pendant que nos adhérents pratiquaient, dans des conditions plus ou moins bonnes, vous, nous, bénévoles, parents, éducateurs, tenions le Club à bout de bras pour le sortir la tête de ses affaires...

Prudhommes, tribunaux et avocats, incendies, inondations et j'en passe. Sans vous tous autour de moi, je serais bien prétentieux de dire qu'en tant que Président, j'ai fait tourner l'ASPTT Nantes.

Non. Vous avez fait tourner l'ASPTT Nantes. J'ai certes donné un peu de temps par-ci par-là, j'ai prodigué quelques conseils, ou encore donné quelques directions, serré des mains ou signé des papiers. Mais il est bien loin le temps où j'étais à la fois éducateur et responsable de Section à l'escalade, à visser des prises ou des planches pour agrandir la surface grimposable ... C'était dans une autre vie.

J'aurais malgré tout eu le plaisir de solder de vieilles affaires, qui pour certaines m'auront probablement donné des cheveux blancs, puis les auront fait tomber. Je ne sais pas ce qui est le mieux, et puis de toutes manières les coiffeurs étaient fermés ...

J'en cite quelques-unes de ces fameuses affaires, qui nous ont parfois fait passer des Conseils d'Administration mouvementés : les prud'hommes, les suites de l'accident de randonnée raquettes, l'affaire Lepinay, les suites de la base nautique, la Bergerie.

Et grâce au travail acharné des uns et des autres, le complexe Appert/Ovinet/Raspail et bientôt la salle de Longchamp.

L'exercice est intéressant. Sur le plan humain j'ai appris énormément. Et cette année encore, avec le Corona virus, j'ai vu à quel point, tous ensemble, nous étions capables de réaliser de belles choses. De résoudre ou de contourner les problèmes (un peu comme en escalade d'ailleurs), de continuer à pratiquer malgré les contraintes, de donner un autre sens à nos vies et notre engagement. On a même inventé de nouveaux mots : « en présentiel », comme si ça devenait exceptionnel d'être les uns auprès des autres, malheureusement...

Je tiens à remercier du fond du cœur Alain, tous les bénévoles et salariés, qui ont agi pour permettre de conserver un lien avec nos adhérents. J'ai vu beaucoup de ce qui avait été mis en œuvre par vos Sections pendant cette période particulière, et je vous en félicite, je vous dis bravo. Et même si ce n'est pas terminé, et que peut-être économiquement le plus dur est à venir. Mais nous savons que nous avons de la ressource, et nous avons des projets : handicap, développement durable en pérennisant l'action de nettoyage, des Sections récentes qui commencent à bien fonctionner, et de nouvelles activités quasiment sorties des cartons, sous le sapin.

Cette année aura en fin de compte été riche en réalisations, et Alain présentera un bilan d'activités bien plus fourni, comme chaque année. Je note juste que, même si le départ, attendu, de Jean-Philippe a été rude pour le Club, l'arrivée d'Olivier ROSSIGNOL nous a permis de nous repenser dans notre fonctionnement. J'ai vu naître ces dernières années un esprit de Club conforme à nos valeurs et dont nous n'avons pas à rougir. Nous devons profiter de cet élan en faisant fonctionner encore plus les passerelles entre Sections. Le développement sur autour du handicap dans le sport peut être un vecteur, dont chaque Section peut s'emparer.

Il reste encore tant à faire, et tellement a déjà été fait...

Vous l'avez sans doute compris. Certains le savent déjà. Je ne me représenterai pas comme Président Général, même si je souhaite rester très présent au Club pour le soutenir de mon expérience de bénévole et de dirigeant. Nous en avons discuté en Bureau Directeur, je pense pouvoir donner du temps sur les projets de développement, et aider à représenter le Club auprès des instances et partenaires. Là est la cohérence : je n'ai plus ma place, ouvrez les guillemets, à la tête du Club, fermez les guillemets. Aujourd'hui l'équipe dynamique de salariés qui agit tous les jours au sein du Club a besoin de plus de présence au siège, chose que je ne peux pas faire, du moins pas avant vingt ou trente ans, en fonction des futures réformes des retraites.

J'en profite donc pour remercier tout d'abord les bénévoles des Sections qui ont tenu bon, les salariés qui ont vu leur activité réduite et qui se sont adaptés, et les adhérents pour leur fidélité.

Je remercie aussi et bien entendu nos partenaires et la Fédération des ASPTT, qui nous ont soutenu pendant la crise, pourvu que ça dure ... le soutient, pas la crise !

Mais aussi et surtout les élus du Bureau Directeur qui m'ont accompagné pendant ces cinq années. J'en ai déjà cité deux, Bernard et Alain, mais je n'oublie pas l'inénarrable Dany que tout le monde connaît, Hervé fidèle au poste, Hélène dont la présence au Bureau et auprès de la natation relève de la prouesse. Et les nouveaux arrivants, François, Véronique et Olivier Huzard, qui je l'espère quand nous aurons dépouillés les votes, seront élus au moins à la majorité des voix.

Et le Président sortant ne contestera pas le résultat des urnes !

Et bien voilà, je vais passer la main à Alain, pour la suite de notre Assemblée Générale. Et je suis fier d'avoir mené cette aventure avec vous pendant cinq ans.

Approbation du rapport moral du Président Général

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des délégués.

Rapport financier du Trésorier Général

Après avoir remercié Fatima Ezzahra qui a dû quitter ses fonctions de Trésorière Générale pour raisons personnelles, Bernard CAMUS présente les comptes de l'exercice 2019/2020 qui ont été contrôlés et validés par nos Commissaires aux Comptes et notre Expert-comptable.

- **Compte de résultat**

L'exercice se termine sur un solde positif de 88 111 € pour un budget prévisionnel qui avait été présenté avec un déficit de 18 000 €. Si le résultat est donc extrêmement favorable, il n'en est pas moins exceptionnel et conjoncturel. Les faits marquants de l'exercice sont la gestion de la crise sanitaire (chômage partiel et dédommagement aux adhérents), des mouvements au sein des collaborateurs, des objectifs de partenariat non atteints, des aides à l'emploi en hausse et la comptabilisation des procédures CHABOT et LEPINAY.

De plus, pour la première fois cette année, la valorisation des bénévoles va être quantifiée. Avec 12 278 heures, elle se chiffre à 124 622 €.

Dans le détail, les charges s'élèvent à 1 187 519 € pour un budget de 1 321 300 €. En raison de la crise sanitaire, ce sont essentiellement les charges d'activités et de personnel qui présentent un écart avec le budget. Les points marquants sont les suivants :

- Des charges de fonctionnement en recul : frais d'entretien des installations en baisse (12 000 €).
- Baisse des charges de personnel en « Trompe l'œil » : renforcement RH, personnel externe en augmentation, chômage partiel et baisse des charges patronales.
- Des charges d'activité qui reflètent la saison : augmentation des locations d'installations sportives (11 000 €), organisation d'un national, baisse des stages et manifestations, provision pour la saison 2020/2021 (40 000 €)

CHARGES	Réalisé 2018 / 2019	Budget 2019 / 2020	Réalisé 2019 / 2020
ACHATS	64 037	64 000	73 010
FONCTIONNEMENT	126 543	111 560	104 059
ACTIVITES	455 964	544 500	450 789
CHARGES DE PERSONNEL	544 315	576 420	533 967
CHARGES FINANCIERES	0	0	0
CHARGES EXEPTIONNELLES	19 809	19 820	19 780
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 054	5 000	5 914
	1 217 722	1 321 300	1 187 519

Le total des produits est, quant à lui, de 1 273 631 €. S'il est presque conforme au budget (1 302 880 €), c'est principalement en raison du niveau des subventions et des produits exceptionnels. Les points marquants sont les suivants :

- Activités et Services : recettes en baisse (stages, séjours, vente de boissons...);
- Adhésions et cotisations : baisse liée au nombre d'adhérents et aux équipements délocalisés (30 000 €), objectifs sponsoring et mécénat non tenus (16 000 €).

- o Subventions en hausse de 17 000 €, liée à l'aide à l'emploi et les subventions FSASPTT.

PRODUITS	Réalisé 2018 / 2019	Budget 2019 / 2020	Réalisé 2019 / 2020
VENTES	63 122	61 000	60 723
FONCTIONNEMENT	794 368	787 030	751 166
ACTIVITES	190 994	256 800	193 059
SUBVENTIONS	155 961	163 030	171 193
PRODUITS FINANCIERS	1 729	2 000	1 437
PRODUITS EXEPTIONNELS	42 401	33 020	96 053
	1 248 575	1 302 880	1 273 631

Pour ce qui concerne les Sections, la majorité affiche un résultat positif. Les plus impactées par le confinement ont été le Multisport, la randonnée et l'escalade qui n'ont pas pu organiser leurs opérations habituelles (séjours, stages, ...).

Le bénéfice consolidé des Sections est de 61 247 € dont 51 806 € pour la Natation.

	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Basket	133 €	-1 514 €	3 163 €
Billard	-748 €	-860 €	162 €
Bowling	645 €	91 €	1 967 €
Cyclisme	832 €	-1 491 €	434 €
Escalade	-517 €	14 582 €	-1 173 €
Foot Entreprise	45 €	48 €	279 €
Foot SDI	673 €	1 091 €	854 €
Golf	-1 216 €	110 €	637 €
Handball	1 158 €	-8 549 €	7 486 €
Judo	1 951 €	444 €	1 486 €
Karaté	3 344 €	1 889 €	1 579 €
Marche Nordique			-1 092 €
Multisport	-3 251 €	18 450 €	-5 972 €
Natation	20 072 €	22 142 €	51 806 €
Randonnée	411 €	-428 €	-952 €
Ski	-2 384 €	-53 €	2 370 €
Tennis de table	-78 €	-236 €	230 €
Triathlon		241 €	-1 783 €
Volley	-32 €	2 440 €	93 €
Yoga	1 149 €	2 310 €	1 718 €

- **Bilan**

Les 2 informations essentielles à retenir sont d'une part, l'amélioration de notre « Fonds associatif » et, d'autre part le bon niveau de notre trésorerie qui couvre environ 10 mois de charges salariales.

ACTIF			PASSIF		
	2018/2019	2019/2020		2018/2019	2019/2020
Immobilisations	13 379 €	7 145 €	Fonds associatif sans réserves	12 196 €	12 196 €
Total actif immobilisé	13 379 €	7 145 €	Réserves	364 979 €	395 832 €
Stocks	0 €	9 707 €	Résultat	30 853 €	86 111 €
Créances	13 352 €	74 742 €	Total fonds associatif	408 028 €	494 139 €
Disponibilités	493 765 €	630 099 €	Provisions	27 000 €	0 €
Charges constatées d'avance	47 667 €	23 857 €	Total provisions	27 000 €	0 €
Total actif circulant	554 784 €	738 405 €	Dettes financières	500 €	500 €
			Dettes fournisseurs	1 102 €	4 227 €
			Dettes fiscales et sociales	27 565 €	22 828 €
			Autres dettes	32 077 €	168 546 €
			Produits constatés d'avance	71 891 €	55 310 €
			Total dettes	133 135 €	251 411 €
Total	568 163 €	745 550 €	Total	568 163 €	745 550 €

Rapport du Commissaire aux Comptes

Le mandat de CAC ayant été renouvelé l'année dernière et jusqu'en 2025, c'est Mickaël LE GALL, représentant le Cabinet AD Conseil qui officie pour cette Assemblée Générale.

Après avoir confirmé les faits marquants de l'exercice exposés précédemment, il certifie les comptes sincères et conformes et ce, sans réserve.

Approbation des comptes

Les comptes de l'exercice 2019/2020 sont adoptés à l'unanimité moins 3 % d'abstention.

Affectation du résultat de l'exercice 2019/2020

Par un **vote unanime moins 7 % d'abstention**, le résultat de l'exercice 2019/2020 de 86 111 € est affecté au « Report à nouveau ».

Présentation du budget 2020/2021

Malgré le manque de perspectives lié à la crise sanitaire et bien qu'il soit présenté avec un déficit de 49 680 €, ce budget 2020/2021 se veut volontariste, notamment en ce qui concerne les cotisations !

Les faits marquants sont davantage conjoncturels que structurels :

- La vente du Gymnase Chanteclerc à la Mairie (plus de fluides à notre charge),
- L'absence d'évènement exceptionnel,
- La fin de l'abonnement de E-Cotiz,
- La masse salariale en augmentation (3 apprentis au Multisport),
- Le coût de la location du local Billard/ski
- L'augmentation des subventions (apprentis et ANS)

Dans le détail, le total des charges est prévu à 1 295 840 € et celui des produits à 1 245 960 €. Les principales variations par rapport à l'exercice précédent concernent les charges de personnel, les produits de fonctionnement, les subventions et les produits exceptionnels.

CHARGES	Réalisé 2019 / 2020	Budget 2020 / 2021
ACHATS	82 717	72 000
FONCTIONNEMENT	104 059	88 700
ACTIVITES	447 831	423 800
CHARGES DE PERSONNEL	560 943	685 340
CHARGES FINANCIERES	0	0
CHARGES EXEPTIONNELLES	19 460	20 000
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 914	6 000
	1 220 924	1 295 840
PRODUITS	Réalisé 2019 / 2020	Budget 2020 / 2021
VENTES	60 723	82 000
FONCTIONNEMENT	751 166	765 100
ACTIVITES	193 059	187 750
SUBVENTIONS	171 193	186 610
PRODUITS FINANCIERS	1 437	1 500
PRODUITS EXEPTIONNELS	50 374	23 000
	1 227 952	1 245 960

Et en résumé, si ce budget est « difficile », il ne met cependant pas en danger la santé financière du Club et on sait pourquoi :

- Parce qu'on investit,
- Parce qu'on subit la crise sanitaire
- Parce qu'il suit un exercice 2019/2020 largement excédentaire et la que la trésorerie reste très solide.

Validation du budget 2020/2021

Le budget de l'exercice 2020/2021 est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité du Secrétaire Général

Alain Nail présente les éléments essentiels de la saison 2019/2020 :

- Départ de Jean Philippe-ROUSSEL et Adeline LOPERA.
- Arrivée d'Olivier ROSSIGNOL au poste de Directeur Administratif et Financier.
- Crise sanitaire qui a fortement affecté nos activités :
 - De Mars à Mai pour les activités et sports d'extérieur.
 - Plus aucune activité pour les Piscines à partir de Février.
 - Pas de compétitions à partir de février pour les sports d'intérieur.
 - Maintien du salaire de nos éducateurs, entraîneurs ou personnel administratif pendant les périodes de chômage partiel.
 - Geste à nos adhérents qui nous ont fait confiance dans ce contexte difficile, lors de la campagne de réadhésion de la saison 2020/2021.

Nous terminons la saison avec 3 716 adhérents, soit une baisse de 2,5 % par rapport à la précédente. La répartition des ces adhérents est la suivante :

- 24 % de compétiteurs
- 46 % de femmes, ce qui est très largement au-dessus de la moyenne nationale
- 48 % de jeunes (18 ans ou moins)
- 43 % de licenciés Prémium

Exceptionnellement, aucune licence « Évènementielle » n'a été enregistrée. Pour rappel, elle peut être prise 3 fois dans la saison, coûte 2 € et est ristournée 2,5 € par la Fédération.

Même si la crise de la Covid 19 n'a pas facilité les choses, il est possible de dresser un bilan de l'activité des Sections :

- Natation :
 - Romain ORCEL s'est qualifié pour au Championnat de France Para-natation en Petit Bassin à St Nazaire.
 - Notre groupe de compétition Handisports a doublé cette saison.
 - Qualifications de Jean-Pierre DE KERLEAU au Championnat de France des Maitres (+ de 25 ans) au Lamentin en février 2020.
 - Nos Juniors/Séniors, Sylvain HOREAU, Florian TAVERNIER, Briag RIPOCHE et Gaspard THARREAU se sont qualifiés aux Championnat N3 de Tours en décembre 2019.
 - En Jeunes, Manon BLANCHARD et Azélys RIPOCHE se sont qualifiées pour les Inter Régionaux.
 - 7 nageurs de la Section ont participé à une étape de la Coupe de France en Eau libre à Redon le 1er septembre 2019.
 - Bons résultats de nos candidats BNSSA (95% de réussite).
 - Les « Aquanight » ont toujours autant de succès et permettent de partager un moment de convivialité.

- Randonnée :
 - Nous pouvons nous réjouir de l'accroissement du nombre d'adhérents en 2020 (65 en 2020 contre 60 en 2019), du nombre d'actifs et du dynamisme de notre Section avec une offre élevée de séjours (semaine et week-ends) que malheureusement, nous n'avons pas pu réaliser cette année en raison de la crise sanitaire.
 - Malgré tout, de septembre 2018 à juin 2019, nous avons organisé 31 randonnées avec une moyenne de 13 participants. La rando régionale, organisée cette année par l'ASPTT du Mans, prévue initialement le 8 avril 2020 et reportée le 30 septembre a elle aussi dû être annulée en raison des mesures sanitaires prises dans le département de la Sarthe, placé, comme le nôtre, en zone rouge.
 - Seul le week-end de septembre sur les îles Houat et Hoëdic, la presqu'île de Quiberon et Carnac a pu avoir lieu, ce qui a permis à 18 adhérents d'en profiter.
 - Deux évènements ont tout de même pu avoir lieu cette année avant et après le confinement : le 12 janvier, la galette de la section à Château-Thébaud et le 6 septembre, le pique-nique de la Section à Château-Thébaud auquel 32 adhérents ont participé.

- Bowling :
 - Organisation du TDM du mois d'octobre 2018 avec 36 personnes actuels ou ex ASPTT.
 - Organisation de l'Inter ASPTT en juin 2019 avec 18 équipes provenant de 10 Sections ASPTT différentes.

- Volley :
 - Uniquement la phase de Championnat avant Noël. Nos 4 équipes se sont maintenues dans leurs divisions respectives en frôlant la montée pour 2 d'entre elles.

- Golf :
 - Vainqueur en équipe Mixte & Dames du Trophée National Seniors FSASPTT.
 - Vainqueur en Individuel Hommes & Dames du Trophée National Séniors FSASPTT.
 - Qualification au championnat de France de Pitch & Putt Golf Entreprises 2020.
 - Vainqueur de la Coupe de l'Ouest de Golf des Clubs ASPTT du Grand Ouest que le club organisait.

- Handball :
 - Stage pour les enfants lors des vacances de février (Hand et Escape Game) et octobre (Hand et Laser Game)
 - 1 journée ½ de Hand et une ½ journée d'activité.

- Triathlon :
 - 24 Heures de vélo en Home-Trainer pendant le premier confinement au profit de l'association Solidarités Femmes contre les Violences conjugales (1 688 € récupérés).

- Multisport :
 - Organisation des Centre de loisirs à la Toussaint (43 enfants), à Noël (45 enfants) et cet été (47 enfants).
 - Les activités en périscolaire se sont arrêtées mais pour, l'école privée de St Michel, la réalisation de petites vidéos a été proposée par les Educateurs.

Le Secrétaire Général remercie toutes les Sections pour leur investissement et leur inventivité pour proposer des activités en visioconférence ou en extérieur ainsi que des concours sur les réseaux sociaux pour que perdure le lien entre le Club et ses adhérents.

Si on se projette sur la saison 2020/2021 qui a, elle aussi, débuté dans des conditions difficiles, notons entre autres :

- La création de 2 nouvelles Sections :
 - Le Showdown, activité pour les malvoyants qui s'apparente au Tennis de Table.
 - Les courses Longues distances animée par un salarié du groupe La Poste en TPAS.
- La création d'une Commission Handicap avec déjà 2 membres.
- L'engagement de 4 volontaires en Services Civiques :
 - Marnie VALETTE : Handball
 - Josué ELOKO MUCHIGA : Basket Ball
 - Jules BERTHOME : Omnisport - Projet associatif et Partenariat
 - Florian COQUILLARD : Développement Ski et Billard

Élection des nouveaux membres du Comité Directeur

Les délégués ont pu prendre part au vote depuis quelques jours via la plateforme « Click & Vote ». Tous les candidats ont **tous obtenu autour de 90 % des suffrages.**

Le Comité Directeur est désormais composé des 32 membres suivants :

Jean-François ALLAIRE, Olivier BAUBINEAU, Mathieu BAUDU, François BOURSETTE, Catherine BRUNEAU, Bernard CAMUS, Valentin CHARRIER, Frédéric CLAIRGEAUX, Cyr COMLAM AGOSSAH, Thierry DEMEULE, François FEREC, Dany FOURNIER GERAUD, Olivier HUZARD, Serge LAFONT, Romane LAURENT, Alexandre LE PORS, Damien LE ROUX, Maxime LEROUX, Bernard LHOMMET, Denis MARGELIN, Canelle MICHEL, Véronique MOUCHENOTTE, Alain NAIL, Manuel PAPIN, Baptiste PENVERN, Hervé PROST, Clément ROUSSEL, Thierry SAUPIN, Lydie TELLION, Emmanuelle THOUMINE, Hélène TURAN et Christelle VOLTEAU.

Intervention des représentants du Comité Régional

Les membres du nouveau Comité Directeur se « retirant » pour procéder à l'élection du Bureau Directeur, la parole est donnée aux représentants du Comité Régional.

Le Président Alain PERRON remercie et félicite les membres de l'ASPTT Nantes pour l'énergie déployée lors de cette saison si particulière. Il dresse ensuite un rapide bilan de l'activité du Comité et des perspectives à venir :

- Tous les Clubs de la Région ont eu une activité perturbée. On espère une reprise maximale début janvier.
- Pour bien préparer la rentrée 2021 et envisager une belle fin de saison, un plan de relance va être proposé, avec notamment l'organisation de manifestations Multisports.
- Toute l'équipe du Comité se tient à la disposition des Clubs et notamment ses collaborateurs Julie BARAULT, Nicolas ADON et Alex DAPP, un étudiant en alternance nouvellement recruté.

Julie BRAULT, Chargée d'Animation Sportive et d'Appui aux Clubs, prend à son tour la parole. Elle précise que l'essentiel de ses missions sont orientées formation, animation et communication et qu'elle se tient à la disposition des Clubs.

Enfin, Nicolas ADON Responsable Régional Centre-Val de Loire/Pays de la Loire se présente et donne quelques précisions quant à l'évolution du nombre de licences du Club. S'il y a une baisse totale des effectifs, il faut souligner - et c'est une bonne chose - que les licences Premium enregistrées sont en augmentation. Quant aux licences Évènementielles, il ne doute pas qu'elles seront à nouveau utilisées lors de cette nouvelle saison.

Élection des nouveaux membres du Bureau Directeur

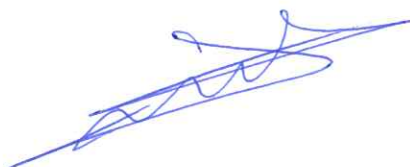
Après délibération du Comité Directeur, le nouveau Bureau Directeur, avec **95 % des suffrages pour chaque candidat**, se compose des 9 membres suivants :

- Président Général : Alain NAIL
- Président Délégué : Damien LE ROUX
- Secrétaire Générale : Hélène TURAN
- Trésorier Général : Olivier HUZARD
- Membres : François BOURSETTE, Bernard CAMUS, Dany FOURNIER GERAUD, Véronique MOUCHENOTTE et Hervé PROST

Clôture de la 76ième Assemblée Générale

Les débats étant clos, Alain NAIL, nouveau Président libère les participants à cette Assemblée Générale, leur donne Rendez-Vous en 20201 et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Alain NAIL
Président Général



Hélène TURAN
Secrétaire Générale

